

La Présidente

Strasbourg, le 05.03.2016

Monsieur le Président du Conseil de développement,
Mesdames, et Messieurs les membres du Conseil de développement,

En lien avec Cécile Delattre, vice-présidente en charge de la démocratie participative et de Thierry Schaal, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement, j'ai le plaisir de vous adresser, les éléments ci-joints en réponse à votre rapport sur la préservation de la ressource en Eau transmis le 16 juillet 2024.

En effet, conformément au protocole de partenariat entre l'Eurométropole et le CODEV de juin 2022, j'ai pris l'engagement de renforcer le dispositif de suivi des avis et autres contributions produites par votre instance. Il s'agit notamment de vous rendre compte des suites données à vos préconisations dans la durée.

Suite à nos premiers échanges à l'occasion de la présentation de votre avis aux élu.es du Conseil de l'Eurométropole en septembre 2024, puis au premier point d'étape du directeur de l'Eau et des Risques environnementaux en décembre 2024, vous trouverez ci-joint une actualisation des éléments en réponse à vos préconisations.

Espérant que ces éléments répondent à vos attentes, je vous remercie encore pour votre engagement fort pour faire vivre la participation citoyenne à l'échelon métropolitain et transfrontalier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres, l'expression de mes cordiales salutations.

Pia MBS

PJ: Fiche de suivi des préconisations du Conseil de développement issues du rapport « Comment encourager la prise de conscience et la mobilisation pour la préservation de la ressource Eau dans l'Eurométropole de Strasbourg », juin 2024.

Votre contact : Enora Berton – Direction Participation Citoyenne – Enora.Berton@strasbourg.eu